

Objet : Organisation de la campagne 2019 d'alimentation des données d'hydrobiologie dans Naïades
Date : 03/10/2019
Version : 1
Emetteur : AFB
Relecture : BRGM

Naïades : Organisation de la campagne 2019 d'alimentation des données d'hydrobiologie dans Naïades

1 Contexte

[Naïades](#) est le portail national d'accès aux données sur la qualité des rivières et des lacs. Il a pour vocation de rassembler les données de physicochimie, d'hydromorphologie, de température relevée en continu et d'hydrobiologie auprès des opérateurs pour les mettre à disposition d'un public averti à expert sur un site dédié dans des formats harmonisés.

Jusqu'à présent, les données d'hydrobiologie étaient mises à disposition via une interface ([Naïades-v0](#)) limitée dans ses fonctionnalités de recherche et de consultation. Sur l'interface officielle du site ([Naïades](#)), des écrans de recherche, de consultation et d'export des données d'hydrobiologie ont été développés en 2017 et alimentés en 2018 des jeux de données poisson de l'AFB et hydrobiologie du bassin Rhône-Méditerranée-Corse. Ces travaux ont permis d'ajuster les écrans et de stabiliser le modèle d'échange de données. En 2019, les modalités d'échange des données d'hydrobiologie ont été validées avec le Sandre et les opérateurs des banques de référence et un module de dépôt, contrôle et intégration de fichier de données d'hydrobiologie a été développé sur le portail Naïades pour permettre aux opérateurs d'effectuer eux-mêmes leurs publications de données.

2019 marque par conséquent la première campagne d'alimentation des données d'hydrobiologie d'envergure nationale sur le site officiel [Naïades](#).

2 Objectifs

Les objectifs de la campagne 2019 d'alimentation des données d'hydrobiologie ont été définis en par un groupe de travail représentant l'ensemble des opérateurs des banques de référence le 25 février 2019. Ils sont les suivants :

- **Couverture**
 - Géographique : France entière pour les indices
 - Temporel : dernier cycle DCE
- **Périmètre**
 - catégorie d'eau : cours d'eau et plans d'eau (priorité cours d'eau RCS)
 - type de données
 - indices et métriques : reprise historique (dernier cycle DCE)
 - listes faunistiques et floristiques : seulement 2018
- **Qualité**
 - Adopter un identifiant national de l'opération
- **Calendrier**
 - mise à jour annuelle pour à minima les données qualifiées de l'année n-1 => fin novembre (remontée des données au SDES)

Ces objectifs ont été déclinés par bassin. S'agissant d'une première campagne, il s'agira également de capitaliser sur cette expérience pour identifier les améliorations à apporter au dispositif en terme d'objectifs, d'organisation, d'outil ou de modèle d'échange de données.

3 Organisation

3.1 Rôles

3.1.1 AFB

L'AFB accompagne les opérateurs à la demande pour :

- la création de leurs fichiers (lecture des fichiers, lecture des rapports d'erreurs, guide en cas de doute sur une spécification)
- l'utilisation du portail

L'AFB assure une mission de coordination (communication, information, éventuelles relances) entre les opérateurs, les développeurs, les instances de gouvernance du Système d'information sur l'eau :

- remontées de bugs, information sur pannes réseau
- avancement du projet et communication aux opérateurs et aux instances de gouvernance

3.1.2 BRGM

Le BRGM assure l'exploitation et le maintien en condition opérationnelle du module de dépôt/contrôle/publication des données. Il peut ponctuellement, et avec l'accord des opérateurs, intervenir sur des fichiers de données en cas de difficulté sur les processus de dépôt, contrôle et publication des données.

3.1.3 Opérateurs des banques de référence

Les opérateurs doivent déposer leurs fichiers de données sur le module de dépôt/contrôle/publication des données disponible à l'adresse <http://www.naiades.eaufrance.fr/acces-alimentation>.

Les opérateurs sont invités à utiliser l'environnement de recette pour effectuer des tests préalables (structure, données, etc.) de leurs fichiers : <http://naiades-diffusion-v1.brgm-rec.fr/acces-alimentation>. Il est rappelé que l'environnement de recette est, par nature, instable, et que certaines anomalies peuvent encore être détectées.

3.2 Calendrier

La date limite pour déposer les fichiers sur le portail est fixée au **29 novembre 2019**.

4 Procédure et documents

Le manuel d'utilisation du portail ainsi que la description des modalités d'échange sont disponibles à l'adresse <http://www.naiades.eaufrance.fr/documentation-campagne-alimentation-2019>